



## **2019 TOURNOI DE QUALIFICATION WBSC AMÉRIQUES JUNIOR FÉMININ (U17)**

### **PROCESSUS DE SÉLECTION 2019 DE L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR FÉMININE**

**PUBLIÉ LE 3 MAI 2019**

#### **SECTION 1 – OBJECTIF**

Le programme de l'équipe nationale junior féminine de 2019 fera compétition au Tournoi de qualification WBSC Amériques junior féminin (U17), qui aura lieu à Barranquilla, en Colombie au mois d'octobre 2019. L'objectif de ce document est de définir le processus qui sera utilisé par Softball Canada pour sélectionner des athlètes à l'équipe du Championnat du monde junior féminin 2019 de la WBSC.

#### **Ce processus de sélection a l'objectif suivant:**

- Sélectionner la meilleure équipe possible pour le Tournoi de qualification WBSC Amériques junior féminin (U17) de 2019 . Bien que certains critères objectifs seront utilisés pour sélectionner l'équipe, il est également reconnu qu'il y a un élément subjectif significatif. Les éléments subjectifs comprennent des facteurs tels que la performance précédente ou actuelle, l'expérience, les besoins par rapport aux positions, le leadership et la cohésion d'équipe.

## **SECTION 2 – ADMISSIBILITÉ**

Une athlète est éligible à être sélectionnée à l'équipe à condition qu'elle est : (1) membre en règle de Softball Canada, et (2) une citoyenne canadienne qui détient un passeport canadien valide jusqu'à 6 mois après le Tournoi de qualification WBSC Amériques junior féminin (U17) de 2019 (1 avril 2020), ou une personne éligible à avoir une citoyenneté canadienne qui poursuit activement l'obtention de sa citoyenneté.

Afin d'être éligible à être sélectionné à une équipe, l'athlète doit rencontrer toute condition d'âge et de citoyenneté stipulés par les organisateurs de l'événement dans lequel l'équipe fera compétition.

## **SECTION 3 – AUTORITÉ DE SÉLECTION**

L'entraîneur chef possède l'autorité finale sur toutes les décisions de sélection, incluant la sélection d'athlètes à l'équipe, retirer des athlètes de l'équipe, et sélectionner des athlètes remplaçants à l'équipe si nécessaire. Lors de la prise des décisions concernant les sélections, l'entraîneur chef consultera avec le directeur de haute performance et la gérante des équipes nationales féminines (ÉNF) et avec le personnel des entraîneurs. Dans le contexte de ce document, le personnel des entraîneurs comprend les entraîneurs adjoints, les dépisteurs et les évaluateurs tels que désignés par Softball Canada.

## **SECTION 4 – PROCESSUS DE SÉLECTION DES ATHLÈTES**

### **Camps d'essai des athlètes**

Les camps d'essais d'athlètes auront lieu en Ontario et en Colombie-Britannique en mai et en Saskatchewan en juillet.

Les athlètes seront également surveillés lors de divers événements tout au long de l'été, notamment les Championnats canadiens U16 et U19.

Les athlètes seront évaluées à la frappe, en défensive, au tir, et aux positions des lanceuses et receveuses. Les évaluations sont spécifiques aux exigences positionnelles – champ intérieur, champ extérieur, lanceuses et receveuses. Ce processus agira d'une ressource pour l'évaluation de l'athlète. De plus, l'entraîneur chef aura le pouvoir discrétionnaire d'organiser tout autre exercice, pratiques et parties qui aideront au processus de sélection.

## Sélection à l'équipe

Au plus tard le 31 août, l'entraîneur chef – avec l'aide de ses entraîneurs adjoints, du directeur de haute performance et de la gérante des équipes nationales féminines – sélectionnera l'équipe finale de 15 athlètes, et joueuses alternes, pour le Tournoi de qualification WBSC Amériques junior féminin (U17) de 2019, avec l'objectif de former la meilleure équipe possible pour l'événement.

Les facteurs qui seront considérés dans cette sélection comprennent les aspects physiques et techniques du sport, ainsi que la dynamique d'équipe. Ces facteurs, qui seront pondérés par l'entraîneur chef selon ce que ce dernier juge approprié dans le processus de la prise de décisions, incluent :

- Performance précédente et actuelle
- Expérience
- Besoins positionnels (primaire et substitut)
- Développement et/ou amélioration actuelle ou projetée
- Contribution/leadership à la cohésion de l'équipe
- Disponibilité à la compétition et à l'entraînement

Il est compris que dans le processus de faire des sélections pour créer la meilleure équipe possible, il est possible que les meilleures athlètes individuelles pourraient ne pas être sélectionnées. L'entraîneur chef possède aussi le pouvoir discrétionnaire de nommer un athlète à l'équipe même si l'athlète pourrait ne pas avoir participé à des camps d'évaluation ou d'autres activités de sélection.

Les échéances qui seront suivies dans la sélection d'athlètes à l'équipe du Tournoi de qualification WBSC Amériques junior féminin (U17 de 2019) sont les suivantes. Notez que des événements, dates et heures spécifiques pourraient être modifié(e)s.

- Camp d'essai des athlètes en mai (Ontario et Colombie Britannique) et en juillet (Saskatchewan). Endroits exacts à annoncer.
- Dépistage des athlètes aux Championnats canadiens U16 et U19 et d'autres événements tels qu'identifiés par le personnel des entraîneurs.
- L'entraîneur chef sélectionnera une équipe d'athlètes qui représenteront le Canada au Tournoi de qualification WBSC Amériques junior féminin (U17) de 2019 au plus tard le 31 août 2019.
- Les joueuses de réserve peuvent être ajoutées à l'équipe pour remplacer une athlète retirée de l'équipe selon la section 5. L'addition de joueuses de réserve à l'équipe est à la discrétion seule de l'entraîneur chef et sera faite en respectant la philosophie de mettre la meilleure équipe possible sur le terrain.

## **CIRCONSTANCES IMPRÉVUES / CHANGEMENTS AU DOCUMENT**

Dans le cas que des circonstances imprévues font en sorte que le processus de sélection ou les échéances plus hautes ne soient pas exécutés tel(s) que décrit(es) dans ce document, Softball Canada se réserve le droit d'identifier un processus ou des échéances alternes. Si ce cas se présente, toutes les athlètes du processus de sélection seront notifiées de ces changements dans un délai raisonnable.

## **SECTION 5 – RENVOI D'UN ATHLÈTE D'UN CAMP OU D'UNE ÉQUIPE**

Une athlète peut être retirée du bassin d'un camp ou d'une équipe si l'athlète:

- a) Est incapable de rencontrer les attentes de performance;
- b) Est incapable ou réticent à rencontrer les attentes d'entraînement requises;
- c) Est incapable de performer en raison d'une blessure, d'une maladie ou pour toute autre raison médicale telle que déterminée par le personnel médical de Softball Canada;
- d) Est incapable de s'engager aux activités requises de l'équipe (notez qu'un athlète peut recevoir une exemption de l'entraîneur chef et de Softball Canada)
- e) Viole les règlements d'équipe et/ou les politiques et procédures de Softball Canada; ou
- f) Présente une conduite qui est nuisible à l'image du programme de l'équipe nationale ou de Softball Canada.

## **SECTION 6 – SUBSTITUTION DES ATHLÈTES ALTERNES**

Lorsque nécessaire et approprié, une athlète retirée d'une équipe peut être remplacé par une athlète alterne sélectionnées par l'entraîneur chef.

## **SECTION 7 – APPELS**

Les sélections de Softball Canada pour le Tournoi de qualification WBSC Amériques junior féminin (U17) de 2019 peuvent être portées en appel conformément aux procédures telles que décrites dans la politique d'appels de Softball Canada. Toute dispute reliée à la procédure interne de l'équipe du Tournoi de qualification WBSC Amériques junior féminin (U17) de 2019 doit être apportée en fonction de cette politique, ou peut être apportée directement au Centre de règlements des différends sportifs du Canada (CRDSC) avec le consentement de tous les partis et à la discrétion de CRDSC.

## APPENDICE A – NORMES D'ENTRAINEMENT

### Lanceuses

	<b>Norme minimale</b>	<b>Meilleur d'équipe nationale</b>
Balle rapide	60mph	65mph
Changement de vitesse	15-18mph plus lent que maximum	
N'importe quel (2) des suivants		
Balle montante	58mph	60mph
Balle courbe	58mph	60mph
Balle tire-bouchon (screw)	60mph	62mph

### Receveuses

	<b>Norme minimale</b>	<b>Meilleur d'équipe nationale</b>
Tir: Marbre-2 <sup>e</sup>	< 2.00 secondes	1.84 secondes
Relâchement Gant à gant	< 0.95	0.80

### Condition physique générale et normes techniques

	<b>Norme minimale</b>	<b>Meilleur d'équipe nationale</b>
Vitesse de lancer (par dessus)	> 55mph	65mph
Plank	2.00 min	3.00 min
Test Beep (Léger)	6	8.5
Pro Agilité	6.0	5.0
Redressements assis	30 en 1 min	60 en 1 min
Pompes (push ups)	15 en 1 min	25 en 1 min